

Réunion du 12 août 2014 à 21 heures

Convocation en date du 07 août 2014.

Sont présents :

M. BECARD Nicolas, M BILLEPINTE Thierry, Mme CAMICAS Anne-Marie, M. DUCOURNAU Marc, M. FAUQUÉ Olivier, M. GOMINON Jean-Marc, Mme GAYRIN Laure, M. HARDUYA Franck, M. LABORDE Patrick, Mme LACASSIN Dominique, M. PAGES Lilian.

Absents excusés

Secrétaire de séance : Mme CAMICAS Anne-Marie.

Le quart d'heure citoyen étant écoulé sans que personne ne se présente, la réunion débute à 21 heures 15.

Le procès-verbal de la réunion du 20 juin 2014 est lu, approuvé et signé par tous les conseillers présents.

PVR DUPORTÉ

Le montant total des factures s'élève à 21 319, 35 € TTC.

| ENTREPRISES | TRAVAUX | DEVIS H.T. | FACTURES H.T. | MANDATS TTC |
|--------------------|----------------|-------------------|----------------------|---------------------|
| LACOSTE | Étude | 940, 00 € | 940, 00 € | 1124, 24 € |
| ACCHINI | Terrassement | 7 091, 00 € | 7 091, 00 € | 8 509, 20 € |
| SDEG | Electricité | 6 854, 00 € | 6 854, 00 € | 6 854, 00 € H.T. |
| BOUYGUES | Réseau Télécom | 3 503, 00 € | 4 026, 26 € | 4 831, 51 € |
| TOTAL | | 18 388, 00 € | 18 911, 66 € | 21 319, 35 € |

Terrains assujettis : 6962 m²

Pour M. ROUTIS, parcelle C n° 333 d'une superficie de 3556 m².

Pour M. MONBERTRAND parcelles C n° 323p, 189p, 191p pour une superficie de 3406 m².

Par délibération de l'ancien conseil municipal en date du 17 mars 2014, le prix de revient au m² a été fixé à 2,64€.
(18 388 € / 6962 m² = 2, 64 €)

Les travaux étant terminés sans qu'ai été effectuée une convention entre la commune et les propriétaires des terrains concernés ;

La participation incombant à M. ROUTIS s'élèvera à 9387, 84 € (2,64 € x 3556 m²), celle de M. MONBERTRAND à 8991, 84 € (2, 64 € x 3406 m²).

EXPOSITION PEINTURE et ARTISANAT

Cette exposition organisée par Mme DEDEBAN aura lieu du 19 au 22 septembre 2014 pour la dixième édition. Le conseil municipal s'engage à lui apporter tout le soutien possible.

COMMISSION INTERCOMMUNALE du TOURISME

M. Jean-Marc GOMINON, par erreur, n'a pas été convoqué à la dernière réunion de la commission, mais le sera dorénavant.

COMPTE-RENDU du CONSEIL d'ÉCOLE du RPI Saint Germé, Saint Mont, Lelin-Lapujolle

Le 10 juin 2014, M. DUCOURNAU Marc et Mme CAMICAS A.M. ont assisté au conseil du RPI.

Effectif total du RPI : 81 élèves + 16 TPS

Saint Mont 1 classe 16 Toute Petite Section + 12 Petite Section + 15 Moyenne Section soit 27 élèves + TPS

Saint Germé 3 classes Grande Section 8 + CE 2 13 = 21 élèves

CP + CE 1 = 19 élèves

CM 1 + CM 2 = 14 élèves

Suite au départ à la retraite de Mme Dominique Saint Luc, une nouvelle enseignante est nommée Mme Pascale Guérin mais ne devrait pas rester, auquel cas un nouvel enseignant sera nommé.

Horaires des écoles suite à la nouvelle réforme des rythmes scolaires.

Saint Mont 9 h à 12 h et 13 h 45 à 16 h mercredi de 9 h à 12 h APC 16 h à 16 h 45 (2 fois par semaine)
TAP 16 h à 16 h 45

Un nouvel agent de la CCAA est prévu afin d'aider pour le coucher de la sieste à partir de 13 h.

Saint Germé 9 h à 12 h et 14 h à 16 h 15 mercredi de 9 h 15 à 12 h 15 APC 12 h à 12 h 30
TAP 16 h 15 à 17 h

L'équipe se donne un an de réflexion afin d'améliorer ce temps de TAP qui lui semble trop court.

Travaux et questions matérielles.

Saint Mont : peinture sur les murs de la cantine, rideaux occultants dans la salle pour la sieste, raccourcir les pieds des tables récupérées.

Saint Germé : tracés des jeux au sol dans la cour, remplacer vitre de la classe de CE1/CE2, poser un interrupteur dans la BCD, cendrier à l'extérieur pour les parents, parois de séparation dans les toilettes des garçons, jeux en bois sur les murs de la cour à démonter car dangereux, sonnette de l'entrée pas assez puissante, gouttière extérieure à réparer, grillage du terrain enherbé à revoir (trous et fils dangereux).

D'autre part, les enseignantes souhaiteraient avoir des réponses à leurs demandes faites lors du vote du budget.

De nombreux parents se garent devant les écoles empêchant le car de se garer ou d'autres véhiculent de passer, une note sera mise dans les cahiers des enfants.

Association des parents d'élèves

Grâce aux manifestations organisées par l'association (vente de chocolats pour Noël et de gâteaux pour la fête du Saint Mont, loto, repas jazzy) chacune des 4 classes a reçu 1040 €.

CONVENTION LOCATION SALLE des FÊTES

A l'unanimité des membres présents du conseil municipal, il est décidé de modifier la délibération du 09 décembre 2009 concernant la convention de location de la salle des fêtes, comme il suit ;

- Pour les habitants de la commune ainsi que pour les diverses associations communales, la location est gratuite hiver comme été.
- Pour toutes personnes ou associations diverses hors commune, la location sera de 100 € sans chauffage et de 120 € avec chauffage.
- Le dépôt d'une caution de 300 € sera exigée pour toutes personnes lors de la réservation de la salle des fêtes ; réservation qui devra être faite auprès du secrétariat de la mairie.

Il est à noter que suite à la dernière location de la salle des fêtes, la commune devra s'acquitter du remplacement d'une vitre de la salle du conseil cassée lors de ce week-end par des inconnus.

COMMISSION COMMUNALE des IMPÔTS DIRECTS

La direction départementale des finances publiques du Gers nous informe que sont nommés commissaires de la CIDD pour la période comprise entre la date de la présente décision soit le 19 juin 2014 et la date d'expiration du mandat des membres du conseil municipal :

| TITULAIRES | SUPPLÉANTS |
|--------------------|---------------------|
| CAUZETTE Eric | BIAU Eric |
| CAZADE Jean-Pierre | CASTAGNOS Sébastien |
| FORT Bernard | DU COURNAU Jacques |
| LABORDE Yves | LAFOSSE Serge |
| LEROY Pascal | MORO Robert |
| SANSOUS Patrick | PAGES Michel |

COMPTE – RENDU de la Commission « SOCIAL »

Mmes Laure GAYRIN et Dominique LACASSIN ont assisté à la réunion de la commission « social » de l'intercommunalité le 15 juillet 2014.

M. PAYROS, vice-président de la communauté des communes en charge des affaires sociales, précise que cette première réunion dressera le tableau des divers services intercommunaux d'action sociale.

Mme CORDIER, directrice, présente le Centre Intercommunal d'Action Sociale qui gère les établissements médico-sociaux. Il comprend 90 salariés prenant en charge 200 personnes.

La gestion des services s'effectue selon une logique de moyens. L'agence nationale d'évaluation contrôle cette structure.

- Le Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD)

18 agents en service pour 1450 heures d'intervention par mois et un budget de 420 000 €. Il est envisagé de développer le service sur tout le territoire de la CCAA. La CCAA a versé 15 000 € en 2014 pour le fonctionnement du SAAD.

- Le Service des Soins Infirmiers à Domicile (SIAD)

Créé en 1992, l'Agence Régionale de Santé (ARS) a défini le secteur d'intervention du service, allant jusqu'à Nogaro et a donné une habilitation pour 20 lits, puis pour 40 lits.

11 aides-soignantes et 1 infirmière coordinatrice composent ce service.

Le travail s'effectue en partenariat avec le SAAD.

Une équipe Alzheimer s'est constituée en 2013 avec une mutualisation avec le SIAD de la Communauté de communes Bastides et Vallons. 2 aides-soignantes sont employées dont la charge financière est assumée par les caisses d'assurance maladie.

- L'Etablissement Hospitalier pour Personnes Dépendantes (EHPAD)

Le bâtiment actuel n'est plus aux normes, vétuste et inadapté à la grande dépendance.

Une nouvelle construction avec tous les équipements a été prévue pour un coût de 7, 8 millions d'euros ; 1, 4 million de subventions (900 000 € de l'ARS et 609 000 € du Conseil Général du Gers), le reste en autofinancement.

Cette maison de retraite accueillera 80 lits dont 14 dans une unité Alzheimer.

SYNDICAT de GESTION de l'ADOUR

M. Lilian PAGES a assisté à la réunion du syndicat pour les demandes de travaux sur les rivières et cours d'eau. Certains petits travaux pourront être réalisés sur la commune en fonction des priorités.

INTERCOMMUNALITÉ

M. FAUQUÉ Olivier et M. DUCOURNAU Marc ont assisté à la réunion.
M. Christian JELONCH présente un état sur la situation financière de la CCAA.

Il souligne la tension existant sur la trésorerie pour les comptes 2014. Il rappelle que le décaissement mensuel de trésorerie de la CCAA s'élève à 340 000 € dont 120 000 € pour le poste personnel.

Le président de la commission des finances explique la détérioration de la trésorerie à 2 niveaux :

- au niveau des dépenses (fonctionnement et investissement) par les reports de factures de 2013 à hauteur de 385 529 € à payer sur 2014.
- Au niveau des recettes, une diminution par rapport au budget de 570 000 € (subventions, FCTVA....)

Afin d'équilibrer les comptes 2014, il sera nécessaire de diminuer les investissements voirie de 310 000 € (pour mémoire le budget initial était de 620 000 €).

QUESTIONS DIVERSES

ONF.

Il est rappelé à tout le conseil municipal la réunion avec M.COSTES le mardi 16 septembre 2014 à 8h00 à la mairie.

Demande de subvention.

Par courrier, M. DELVALLEZ, président de la nouvelle association « Pour un 21^{ème} siècle harmonieux et communautaire à Lelin-Lapujolle » nous demande une subvention de 300 €. Après discussion et à l'unanimité, le conseil municipal décline cette demande ; cette dépense n'était pas prévue lors de l'élaboration du budget 2014 voté en avril.

Au vu des objets de cette association (école, culture, tourisme, développement économique...), le conseil municipal décide de transférer cette demande de subvention à la Communauté de Communes Armagnac Adour à qui appartiennent ces compétences.

La réunion s'achève à 23 heures 45.

M. BECARD Nicolas



M. BILLEPINTE Thierry



Mme CAMICAS Anne-Marie



M. DUCOURNAU Marc



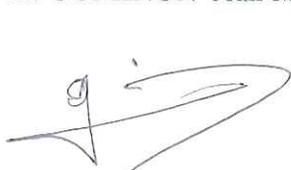
M. FAUQUÉ Olivier



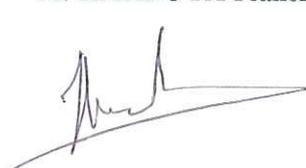
Mme GAYRIN Laure



M. GOMINON Jean-Marc



M. HARDUYA Franck



M. LABORDE Patrick



Mme LACASSIN Dominique



M. PAGES Lilian

